

Rapport d'Activité du Comité de Liaison ONG-UNESCO 2022-2024

[Veuillez noter que ce rapport est soumis sous réserve de mise en forme finale et de relecture pour les erreurs typographiques.]

La Conférence Internationale des ONG de 2022 a élu un Comité de Liaison ONG-UNESCO qui, pour la première fois, représentait toutes les régions des États membres de l'UNESCO. Ce Comité porte en son cœur la conviction que notre mission doit être de renforcer, d'élargir et de diversifier la représentation de la société civile auprès de l'UNESCO et au sein de l'UNESCO. En alignant le plan de travail du Comité de Liaison avec le Programme et le Budget de l'UNESCO (42 C/5) ainsi que les activités des Secteurs du Programme, et en nous inspirant des recommandations de la Conférence Internationale des ONG de 2022, nous avons atteint la grande majorité des objectifs et des activités prévus et réalisé des progrès significatifs dans de nombreux autres domaines.

Élus par l'ensemble des ONG en partenariat officiel, tous les membres du Comité de Liaison ONG-UNESCO, y compris le Président, sont des bénévoles. Cela peut présenter un défi en termes de capacité, qui est exacerbé par un manque de fonds opérationnels. Le Comité de Liaison ONG-UNESCO repose sur des contributions volontaires des ONG et, avec seulement environ 10 % des ONG en partenariat officiel contribuant de la sorte, notre budget pour les activités est resté limité tout au long de notre mandat.

Cependant, trois facteurs ont contribué au succès du mandat du Comité. Le premier est l'engagement sans faille de ses membres, qui ont équilibré leur vie personnelle et leurs occupations exigeantes avec un engagement envers la mission collective du Comité et la communauté des ONG de l'UNESCO. Le deuxième est l'Unité des Partenariats de la Société Civile au sein du Secrétariat de l'UNESCO qui, malgré leurs propres ressources humaines et financières limitées, ont travaillé sans relâche pour promouvoir, sauvegarder et renforcer l'espace de la société civile au sein et en dehors de l'UNESCO. Enfin, de nombreuses ONG en partenariat officiel – grandes et petites, proches ou éloignées – ont contribué à notre travail collectif. Par leur participation aux Comités de Pilotage des Forums, leurs contributions aux nombreuses consultations que nous avons organisées, leurs soutiens financiers et leur engagement avec les mécanismes de participation de la société civile de l'UNESCO, ces ONG ont rendu notre parcours collectif plus fructueux.

Section 1 : Recommandations de la Conférence Internationale des ONG de 2020

En prenant en compte les recommandations formulées par les ONG et adoptées lors de la Conférence Internationale des ONG, nous proposons un aperçu des activités menées en réponse directe aux appels à l'action. (Note : dans cette section, le Comité de Liaison ONG-UNESCO est abrégé en « CL »).

Recommandation	Action dans le Mandat 2022-2024
Continuer les travaux sur la Décennie Internationale des Langues Autochtones et la Décennie des Océans.	Co-organisé le Groupe de Travail des ONG sur la Décennie des Océans avec le CIO/UNESCO, ce qui a permis la création et le lancement du « Manuel Décennie des Océans pour les ONG ».
Établir une représentation plus efficace des jeunes au sein des ONG et encourager la participation des jeunes.	Création du rôle de Liaison Jeunesse auprès du CL ; établissement formel d'un Groupe de Travail Jeunesse avec un mandat défini ; panneaux Jeunesse dédiés à chaque Forum ; Dialogue Stratégique du

Recommandation	Action dans le Mandat 2022-2024
	Groupe de Travail Jeunesse lors de la Conférence Internationale de 2024 pour assurer la prise en compte de la voix des jeunes dans les Recommandations de 2024 et la Contribution Collective au 43 C/5.
Maintenir les relations avec le CCNGO Education 2030.	Maintien de l'utilisation du siège d' <i>ex officio</i> au Comité de Coordination par le Vice-Président du CL ; activité limitée par l'action minimale dans le mécanisme CCNGO.
Prendre en compte les thèmes et priorités programmatiques suggérés pour les Forums Internationaux des ONG.	Quatre Forums Internationaux se sont tenus pour la première fois depuis 2012 : 1. Intelligence Artificielle et Jeunesse (Déc. 2023) 2. Transformer les Mentalités (Jan. 2024) 3. Cultures Durables (Avril 2024) 4. Leadership, Expérience et Expertise Africains pour la Décennie Internationale des Sciences pour le Développement Durable (Déc. 2024).
Définir des opportunités d'engagement claires et opportunes.	Des réunions ouvertes ont été organisées et des comités directeurs ont été établis pour chaque Forum ; un groupe de travail de la jeunesse a été établi avec des termes de référence formels pour la première fois ; des consultations ouvertes ont été organisées sur le Sommet du futur, les recommandations de la Conférence internationale, le projet de programme et de budget (43 C/5), des dialogues ont été organisés avec les secteurs de programme lors de la Conférence internationale de 2024.
Réfléchir sur le Règlement intérieur ; plateforme en ligne pour les élections ; augmenter la diversité des candidats se présentant aux élections.	La plateforme en ligne sera à nouveau utilisée pour les élections de la Conférence Internationale de 2024 ; consultation régionale organisée en Afrique de l'Est (Nairobi, Kenya, avril 2024) ; les activités visant à promouvoir la diversité de la représentation ont permis à toutes les régions, sauf une, d'avoir deux candidats ou plus se présentant aux élections de 2024. Une nouvelle révision du Règlement intérieur serait bénéfique.
Mettre en œuvre une stratégie financière pour renforcer le Comité.	Les appels répétés aux contributions volontaires des ONG ont reçu une réponse limitée ; des contributions du Secrétariat de l'UNESCO ont été obtenues sous forme de financement facilitant la participation à des événements, la participation du CL à la Conférence de la Société Civile de l'ONU 2024, le soutien à la Conférence Internationale et des bourses pour la participation des ONG, avec un financement extrabudgétaire important accordé par le Directeur Général pour soutenir le 16e Forum International des ONG à Abidjan, Côte d'Ivoire ; financement pour le 17e Forum International des ONG obtenu du Secteur des Sciences Naturelles ; soutien financier pour le

Recommandation	Action dans le Mandat 2022-2024
	programme de travail du CL obtenu de la Fondation H&M.
Améliorer la communication, en particulier pour les événements et la participation des ONG.	La Newsletter du CL a été mise en place sur le site web, après un taux de réponse initial très faible des partenaires ONG lors de l'envoi par e-mail ; les mises à jour ont été publiées sur le site web, mais la capacité limitée en a limité l'efficacité; lettres régulières envoyées aux ONG par le CL concernant les événements, consultations et opportunités. Cela bénéficierait d'une capacité et de compétences techniques supplémentaires au sein du CL entrant ; page de promotion des événements des ONG sur le site du CL, bien que la capacité limitée ait parfois retardé la publication des évènements.
Encourager la participation des États Membres et des Commissions Nationales aux activités du CL.	Les représentants des États Membres ont participé aux Forums Internationaux à un niveau d'Ambassadeur / Représentant Permanent lors des quatre Forums ; Dialogue avec les Commissions Nationales a eu lieu lors de la 42e Conférence Générale ; panel des Commissions Nationales a eu lieu lors du 17e Forum International ; Dialogue en ligne organisé par le CL avec le Représentant Permanent de l'Union Européenne auprès de l'UNESCO (Déc. 2024) ; Délégations des États Membres et Commissions Nationales ont participé à la Conférence Internationale de 2024.
Envisager une cartographie thématique des ONG.	Cartographie thématique des ONG réalisée par le CL en partenariat avec le Secrétariat et soutenue par le membre IAESTE. 100 ONG ont répondu, malgré les appels et invitations répétés ; les résultats publiés initialement lors du Comité des Partenariats Non-Gouvernementaux (PNG) du Conseil Exécutif, avec plus de détails dans ce rapport. Cette initiative devrait être élargi, mais nécessite un engagement actif des partenaires ONG.
Mettre à disposition des informations sur la fonction de l'UNESCO et du Comité de Liaison, en renforçant les informations actuellement disponibles sur le site web du CL.	Plus de détails et de granularité ajoutés aux pages d'information sur le site du CL ; des réunions d'information organisées par le CL et le Secrétariat sur les opportunités d'engagement avec l'UNESCO ; consultations et séances d'information en ligne organisées.
Faciliter l'accès à une salle de réunion à Paris pour permettre, si nécessaire, des réunions de groupe des ONG.	Obtention du soutien de l'UNESCO pour modifier les espaces du CL sur le site de Miollis, créant une petite salle de réunion en supprimant le bureau séparé du Président ; mobilier fourni par les membres du CL ; la salle a été utilisée pendant le mandat actuel par des ONG qui en ont fait la demande, mais la capacité est limitée par les processus de sécurité à l'UNESCO et des problèmes d'accès, nécessitant qu'un bénévole du CL soit disponible avec la clé.

Recommandation	Action dans le Mandat 2022-2024
Soutenir, le cas échéant, les projets de célébration des Journées Internationales préparés et mis en œuvre par des groupes d'ONG.	Le CL a facilité quatre réunions de ces groupes dans le Partenariat Hub lors de la 42e Conférence Générale ; un usage occasionnel de l'espace de réunion a été fourni lorsque cela était possible ; lettres et messages vidéo de soutien envoyés sur demande ; participation des membres du CL à la demande ; espace sur le site web du CL pour la promotion des événements.
Envisager une proposition d'événement sur le dialogue interculturel et interreligieux.	Cette proposition a été reçue et soutenue, mais l'événement a été annulé en raison de l'escalade des conflits dans la région d'accueil.
Envisager une action liée au webinaire sur les Sciences, la Technologie et l'Innovation tenu en 2022.	17e Forum International des ONG sur le thème du Leadership, de l'Expérience et de l'Expertise Africains pour la Décennie Internationale des Sciences pour le Développement Durable organisé en ligne en décembre 2024.
Appel de la Conférence Internationale des ONG pour garantir une contribution volontaire des ONG pour soutenir le travail du CL.	54 ONG ont fait une contribution en 2023 et 57 en 2024, totalisant €28,843.
Appel de la Conférence Internationale des ONG pour fournir des contenus/(du contenu) sur les activités, actions et projets des ONG pour les communications.	26 événements soumis par les ONG pour promotion sur le site web du CL ; 5 articles/contributions soumises pour la newsletter du site web.

Section 2 : Dialogue avec les ONG

Le Comité de liaison ONG-UNESCO est élu pour représenter les ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO et reçoit un mandat d'action de la Conférence internationale des ONG. Bien qu'il ne soit ni possible, ni nécessaire, ni approprié de consulter sur chaque question, il est important d'assurer un flux d'informations fort et bidirectionnel entre les ONG et l'UNESCO. En conséquence, le Comité de liaison a organisé des réunions ouvertes et des consultations tout au long du mandat 2022-2024, incluant :

- **Présentation et consultation sur le Programme de travail (5 avril 2023) :** Plus de 100 représentants d'ONG ont participé en ligne, avec une session de questions-réponses et des contributions des participants pour affiner le programme.
- **Réunions ouvertes pour les Forums internationaux des ONG (2023/2024) :** Avant chacun des quatre Forums internationaux organisés durant le mandat 2022-2024, le Comité de liaison a organisé une réunion ouverte en ligne, recueillant des retours sur les notes conceptuelles provisoires, explorant les thèmes pour les panels et le contenu, et lançant un appel à volontaires pour les Comités de pilotage.
- **Consultations durant la 42e session de la Conférence générale (novembre 2023) :** Six membres du Comité de liaison ONG-UNESCO étaient présents lors de la Conférence générale au Siège de l'UNESCO à Paris, interagissant avec les représentants des ONG tout au long des trois semaines, et organisant cinq événements

sur divers thèmes dans le Hub de partenariat, dont un avec les Commissions nationales et quatre avec des coalitions d'ONG partenaires.

- **Première session d'information et de consultation sur le Projet de Programme et Budget 43 C/5 (15 mai 2024)** : Introduction initiale au processus de consultation multipartite pour la préparation du Projet de Programme et Budget pour 2026-2029 (43 C/5) et lancement de l'appel à contributions des ONG. 77 ONG ont participé en ligne.
- **Deuxième session d'information et de consultation sur le Projet de Programme et Budget 43 C/5 (5-6 novembre 2024, en anglais et en français)** : 93 représentants d'ONG ont assisté à une session d'information et de consultation présentée par le Comité de liaison, qui comprenait les interventions de Julien Pellaux (Directeur de la Division des partenariats, UNESCO) et Paola Pagliani (Directrice de la Division de la planification et de la programmation, UNESCO). Cette session a appelé à de nouvelles soumissions écrites des ONG.
- **Briefing sur le Sommet du Futur et la Conférence de la société civile de l'ONU (14 mars 2024)** : 187 participants ont assisté à un briefing détaillé sur les préparatifs du Sommet du Futur des Nations Unies et de la Conférence de la société civile, co-organisé par le Comité de liaison et la Division des partenariats de l'UNESCO, avec des présentations de Maher Nasser (Directeur de la Division de sensibilisation, Département des communications mondiales, Nations Unies) et Bobir Tukhtabayev (Chef de la section Relations avec les Nations Unies et les organisations intergouvernementales, Secteur Afrique prioritaire et Relations extérieures, UNESCO).
- **S'Unir pour agir: Un dialogue entre l'UNESCO et les ONG partenaires (8 mai 2024)** : Co-Organisé avec la Section des partenariats avec les ONG et le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Est, cet événement d'une journée s'est tenu à Nairobi, au Kenya, et a rassemblé 74 participants, en présentiel, d'ONG en partenariat officiel et d'ONG en collaboration avec l'UNESCO en Afrique de l'Est, mais ne bénéficiant pas d'un statut de partenariat officiel.
- **Consultation ouverte sur les recommandations provisoires de la Conférence internationale 2024 (12 novembre 2024)** : 63 ONG ont participé à un atelier rassemblant des contributions pour le projet zéro des recommandations, en 3 langues (anglais, français, espagnol). Cette session a été facilitée par l'Institut des Affaires Culturelles Internationales, une ONG en partenariat officiel.
- **Dialogue avec l'Ambassadrice de l'Union Européenne auprès de l'UNESCO (13 novembre 2024)** : Le Comité de liaison a accueilli Son Excellence l'Ambassadrice Christina Kokkinakis, Représentante permanente de l'Union Européenne auprès de l'OCDE et de l'UNESCO, pour un dialogue en ligne avec les ONG, comprenant une session de questions-réponses ouverte de 45 minutes et une discussion sur les priorités, avec la participation de 99 représentants d'ONG.]

Section 3 : Coopération intellectuelle avec l'UNESCO

Cherchant à tirer parti des progrès réalisés au cours du mandat 2020-2022, le Comité de liaison s'est activement engagé avec les Secteurs de programme, ce qui a donné lieu à la réalisation d'activités importantes et à l'obtention de résultats positifs au cours des deux années. Les Secteurs de programme de l'UNESCO ont également été fortement impliqués dans la

préparation et la réalisation des Forums internationaux des ONG, ce qui est reflété dans la section appropriée ci-dessous.

En prévision de la 42e session de la Conférence générale, le Comité de liaison et la Division des partenariats ont convenu que le Comité devrait disposer d'un espace important et permanent au sein de l'espace événementiel du Partnerships Hub. Cela a donné aux ONG du réseau une plus grande visibilité que les années précédentes et a été enrichi par l'organisation de six événements dans le Hub de partenariat à des moments clés pendant la Conférence générale. Ces événements comprenaient un focus sur la coopération avec les Commissions nationales, et cinq autres mettant en lumière des coalitions d'ONG sur des thèmes spécifiques. Il s'agissait de : "Améliorer l'éducation pour les enfants vulnérables, y compris en situation d'urgence" avec la Fondation YOU et HOPE 87 ; "Les coalitions en action : Journée internationale de la fille" avec le groupe de la Journée internationale de la fille ; "Atteindre notre objectif : Réaliser un objectif culturel explicite dans le cadre du développement post-2030" avec la campagne Culture 2030 Goal et le secteur Culture de l'UNESCO ; "Accès à l'eau pour tous en Afrique" avec une coalition du même nom ; et "Célébration de la paix" avec un ensemble d'ONG pour la paix.

Pendant la 42e session de la Conférence générale, le président de la Conférence internationale des ONG a rencontré la Directrice générale de l'UNESCO pour discuter du programme de travail du Comité de liaison, de son alignement avec les priorités programmatiques de l'UNESCO, de l'élargissement de la diversité de la représentation des ONG, ainsi que du soutien extrabudgétaire accru pour les activités organisées par le Comité. La Directrice générale a clairement exprimé son soutien à un engagement plus large de la société civile au sein de l'UNESCO, et en particulier à l'importance du réseau d'ONG en partenariat officiel. Le Comité de liaison ONG-UNESCO tient à exprimer sa reconnaissance pour l'allocation de fonds extrabudgétaires de l'UNESCO pour soutenir l'organisation et la participation au 16e Forum international des ONG, organisé sous le thème des Cultures durables à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en avril 2024.

La Conférence générale a également offert l'occasion au secrétaire exécutif du Comité de liaison de s'exprimer devant la Commission APX lors de l'examen de l'élément 8.1 de l'ordre du jour, "Rapport quadriennal sur la contribution des organisations non gouvernementales aux activités de l'UNESCO (document de travail 42 C/41)". Des réunions bilatérales ont été organisées avec les Commissions nationales de l'Autriche, du Canada, de la Côte d'Ivoire, de la France, du Kenya, de la Moldavie, de l'Ouganda et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Avant le Débat général de politique, le président a rencontré la présidente de la Conférence générale, Son Excellence l'Ambassadrice Simona-Mirela Miculescu, qui lui a exprimé ses vives assurances d'intérêt pour les 32 interventions des ONG prévues pendant le débat. Toutes les interventions des ONG dans le cadre du Débat général de politique sont disponibles sur le site web du Comité de liaison.

Le 11 décembre 2023, l'UNESCO a célébré le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme au Siège de l'UNESCO à Paris. Parmi les panélistes de l'événement figuraient le sous-directeur général pour les sciences sociales et humaines de l'UNESCO, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, la présidente de la Conférence générale de l'UNESCO, le représentant permanent de l'Union Européenne auprès de l'UNESCO et le président de la Conférence internationale des ONG. Cet événement a été très bien fréquenté par un grand nombre de représentants d'ONG et a rappelé l'engagement fort et collectif de l'UNESCO en faveur des droits de l'homme et de la paix.

Reconnaissant l'importance de la participation des ONG et des actions spécifiques du Comité de liaison ONG-UNESCO pour améliorer la diversité et la représentation, le président de la Conférence internationale des ONG a été invité à participer au Forum mondial de l'UNESCO contre le racisme et la discrimination qui s'est tenu à São Paulo, au Brésil, du 29 novembre au 1er décembre 2023. Lors du Forum, le président a participé en tant que panéliste à une discussion sur le rôle de la société civile et a modéré un panel sur la défense des droits LGBTQI+ et la représentation de ces communautés dans la société civile. Le président a également été invité à participer à l'édition 2024 du Forum mondial, qui s'est tenu à Barcelone, en Espagne, du 10 au 11 décembre 2024. Il a participé en tant que panéliste à la deuxième session plénière sur "L'intersectionnalité : construire de nouveaux cadres pour traiter la discrimination sous toutes ses formes" et a modéré un panel sur "La société civile en action" avec des participants de Catalogne, du Gabon, du Mexique, de l'Arabie Saoudite, de l'Espagne et de l'Afrique du Sud.

Comité des Partenaires Non-Gouvernementaux

La réunion 2023 du Comité des Partenaires Non-Gouvernementaux a eu lieu le 6 octobre, lors de la 217e session du Conseil exécutif. Cette réunion a permis au Comité de liaison de mettre à jour les États membres sur son programme de travail 2022-2024 et de mettre en évidence les priorités exprimées par les ONG concernant l'engagement des jeunes, l'élargissement de la diversité, l'initiation et les premiers résultats de la cartographie thématique des ONG en partenariat officiel, ainsi que de réaffirmer l'engagement des ONG envers les idéaux et priorités de l'UNESCO.

Le 10 octobre 2024, le président de la Conférence internationale des ONG a rencontré le président du Comité des Partenaires Non-Gouvernementaux pour discuter des préparatifs de la prochaine réunion. Cela a inclus le partage des priorités et des questions soulevées par les ONG avant la réunion et l'offre au président du soutien du Comité de liaison et, en fait, de la communauté plus large des ONG partenaires pour garantir une réunion positive et productive le jour suivant.

La réunion de 2024 a eu lieu le 11 octobre et a recommandé l'admission d'un partenaire ONG au statut d'Associé, tout en prenant acte de la décision de la Directrice générale d'admettre 7 nouveaux partenaires ONG au statut consultatif. Lors de la session, le président de la Conférence internationale des ONG est intervenu pour mettre à jour le Comité sur les activités du Comité de liaison ONG-UNESCO et réitérer l'engagement collectif des ONG partenaires à travailler plus étroitement avec l'UNESCO. Le président a salué les interventions des États membres qui se sont interrogés sur la faible participation au questionnaire envoyé par le Secrétariat pour la préparation du 43 C/5 (seulement 70 ONG ont répondu). Comprendre l'importance de l'implication dans le processus de planification et de programmation de l'UNESCO est essentiel au succès du plaidoyer de la société civile à l'UNESCO, et c'est l'une des raisons pour lesquelles le Comité de liaison a préparé plusieurs sessions d'information sur le 43 C/5 et consacra deux sessions de la Conférence internationale 2024 à l'élaboration d'un apport collectif. De plus, un soutien pour la communication multilingue au-delà du français et de l'anglais améliorerait grandement les réponses des ONG.

Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI/UNESCO) et la Décennie de l'océan

La collaboration avec la COI/UNESCO et la Décennie de l'océan a commencé avec l'organisation par le Comité de liaison ONG du 13e Forum international des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO, qui s'est tenu à Ottawa, au Canada, en novembre 2022. Ce Forum a réuni des ONG, des experts, des responsables gouvernementaux et des représentants de la

société civile pour mobiliser des actions en faveur de la Décennie internationale des langues autochtones et de la Décennie de l'océan. Avec un focus sur la collaboration interdisciplinaire, l'événement a fourni des outils pratiques aux ONG pour participer efficacement à ces initiatives. Il a également jeté les bases de la création du Groupe de travail des ONG de la Décennie de l'océan et du développement du Manuel des ONG pour la Décennie de l'océan.

Après le Forum, Teresa Kennedy, vice-présidente du Comité de liaison, a été nommée point de contact pour la COI/UNESCO afin de poursuivre cette collaboration. Un cadre de référence (CdR) a été établi entre la COI/UNESCO et le Comité de liaison en tant que coorganisateur du Groupe de travail, avec 18 ONG de 14 pays répartis sur cinq régions qui se sont portées volontaires pour participer. Le Groupe de travail a été coprésidé par Alison Clausen (Coordinatrice mondiale adjointe de la Décennie de l'océan, COI/UNESCO) et Teresa Kennedy au nom du Comité de liaison. Le groupe a travaillé à la cartographie de l'engagement des ONG, à la résolution des principaux défis et à l'élaboration de stratégies pour accroître la participation mondiale à la Décennie de l'océan.

En 2023, le Groupe de travail a entamé un processus collaboratif pour élaborer un manuel de type feuille de route. Des réunions mensuelles, de septembre 2023 à mars 2024, ont permis d'aligner des étapes concrètes avec les besoins des ONG, mettant l'accent sur les opportunités d'engagement, la promotion des initiatives de science citoyenne et l'identification de cinq études de cas pour illustrer les programmes d'impact des ONG. Un projet de manuel a été présenté lors de l'événement parallèle des ONG lors de la Conférence de la Décennie de l'océan à Barcelone en avril 2024, afin de recueillir des retours et des suggestions pour révision.

Le manuel finalisé offre des conseils complets sur les 10 défis prioritaires de la Décennie de l'océan, les voies d'engagement, et les stratégies de collaboration future. Il permet aux ONG de jouer un rôle transformateur dans la Décennie de l'océan et fournit un modèle pour mobiliser la participation des ONG dans d'autres décennies. Le Manuel de la Décennie de l'océan pour les ONG sera officiellement lancé lors de la Conférence internationale des ONG de 2024.

Section 4 : Représentation dans d'autres processus des Nations Unies

Reconnaissant l'approche distinctive de l'UNESCO en matière d'engagement avec les organisations de la société civile, et en particulier à travers son réseau d'ONG partenaires officiels, le Comité de liaison ONG-UNESCO a eu l'occasion, à de nombreuses reprises, de mettre en avant le travail collectif accompli par ces ONG dans le cadre d'autres forums internationaux.

Dans le cadre des Procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation, Mme Farida Shaheed, a effectué une visite à l'UNESCO du 16 au 20 janvier 2023. Au cours de cette visite, Mme Shaheed a mené des discussions sur les défis actuels et futurs liés au droit à l'éducation avec l'UNESCO ainsi qu'avec d'autres parties prenantes. Ces échanges comprenaient une réunion à huis clos avec le Président de la Conférence internationale des ONG, distincte des interactions avec le personnel de l'UNESCO. Le rapport de la Rapporteuse spéciale est disponible sous la référence [A/HRC/53/27/Add.1](#).

La 67e session de la Commission de la condition de la femme s'est tenue du 6 au 17 mars 2023 au siège des Nations Unies à New York. La vice-présidente du Comité de liaison Teresa Kennedy a financé elle-même sa participation et a animé un événement parallèle en ligne, mettant en lumière la collaboration du Comité de liaison avec la COI/UNESCO ainsi que l'importance des liens entre la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au

service du développement durable et la Décennie internationale des langues autochtones.

La Conférence des Nations Unies sur la société civile 2024 s'est tenue au Bureau des Nations Unies à Nairobi, au Kenya, du 9 au 10 mai 2024. Cette conférence a été organisée par le Département de la communication globale des Nations Unies et soigneusement alignée sur les préparatifs du Sommet pour l'avenir 2024 et son document final, le Pacte pour l'avenir. Les opportunités de prise de parole pour les participants ONG ont été très limitées, suscitant un débat important sur l'utilité et la fonction de la conférence. Toutefois, le Président de la Conférence internationale des ONG a été invité à intervenir sur le sujet du Pacte numérique mondial. Cette intervention a été préparée sur la base des contributions des ONG lors du 14e Forum international des ONG sur l'intelligence artificielle et la jeunesse, des interventions des ONG pendant la 42e session de la Conférence générale, ainsi que des consultations avec plusieurs secteurs programmatiques de l'UNESCO.

Section 5 : Activités Régionales

Comme mentionné ci-dessus, le Comité de Liaison a collaboré avec l'Unité chargée des partenariats avec la société civile et le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Est afin d'organiser un séminaire d'une journée à Nairobi, Kenya, le 8 mai 2024, intitulé « Unis pour un impact : un dialogue entre l'UNESCO et les ONG partenaires ».

Ce séminaire a rassemblé des ONG locales, nationales et régionales opérant en Afrique de l'Est, ainsi que des représentants du Secteur de l'éducation du Bureau régional, le chef de la Section des partenariats avec la société civile de la Division des partenariats, le président de la Conférence internationale des ONG, et un représentant du Comité de Liaison pour l'Amérique latine et les Caraïbes. 74 représentants y ont participé, discutant des moyens de collaborer avec l'UNESCO, de renforcer la coopération collective, de postuler au statut de partenariat officiel, tout en mettant en lumière les priorités et préoccupations prises en compte lors de la préparation des projets de Recommandations de la Conférence internationale de 2024, transmises aux partenaires ONG en décembre 2024.

Le 1er novembre 2024, le Comité de Liaison a participé au séminaire régional sur l'Éducation verte et le Développement durable, organisé par l'Association chinoise pour l'échange éducatif international (CEAIE), membre du Comité de Liaison.

Cet événement hybride s'est tenu au Centre national des congrès de Chine, à Pékin, et a impliqué la participation de représentants du Bureau de l'UNESCO à Pékin. Ce séminaire d'une journée a constitué une extension utile des premières discussions entre le Comité de Liaison ONG-UNESCO et le Partenariat pour une éducation verte de l'UNESCO, avec une planification initiale déjà engagée pour un Forum international sur le thème de l'éducation verte dans le cadre du mandat 2024-2026.

Section 6 : Forums Internationaux des ONG en Partenariat Officiel avec l'UNESCO

Les directives qui définissent le partenariat entre l'UNESCO et les organisations non gouvernementales stipulent que le Comité de Liaison ONG-UNESCO doit, en concertation avec le Secrétariat de l'UNESCO, organiser deux fois par an un Forum des ONG sur une thématique prioritaire de l'Organisation.

L'impact de la pandémie de COVID-19 sur les activités du Comité de Liaison 2020-2022 ayant perturbé leur mise en œuvre, le Comité de Liaison 2022-2024 a jugé indispensable de tenir les quatre Forums prévus durant son mandat de deux ans. Cependant, pour des raisons budgétaires, un seul Forum a pu être organisé en 2023. Cet effort a été intensifié en 2024 avec

l'organisation de trois Forums, permettant, pour la première fois depuis 2012, de réaliser pleinement le mandat fixé.

Tenant compte de la coopération avec le Secteur de l'Éducation lors du 12^e Forum international des ONG en 2021, intitulé *« Atteindre la citoyenneté mondiale »*, ainsi qu'avec le CIO/UNESCO et le Secteur de la Communication et de l'Information pour le 13^e Forum international des ONG en 2022, consacré à *« Mobiliser les ONG pour la Décennie internationale des langues autochtones et la Décennie de l'océan »*, le Comité de Liaison a estimé essentiel de collaborer avec les autres Secteurs de Programme au cours de ce mandat. Cette démarche vise à garantir une représentation équilibrée et inclusive des priorités mondiales de l'Organisation.

14^e Forum international des ONG : « Intelligence artificielle et jeunesse », tenu en ligne les 13 et 14 décembre 2023

Le premier Forum du mandat 2022-2024 a été organisé en étroite collaboration avec le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, et coprésidé par Teresa Kennedy (Vice-présidente du Comité de Liaison et représentante du Conseil international des associations pour l'éducation scientifique) et Patricia Gainza (membre du Comité de Liaison et représentante de la Compañía Latinoamericana por el Derecho a la Educación).

Le programme s'est déroulé sur deux jours. La première journée s'est concentrée sur la réalité actuelle de l'intelligence artificielle (IA), avec une présentation de l'UNESCO intitulée « Comprendre le présent », suivie d'un panel multipartite sur « *L'IA pour un avenir inclusif* ». Le troisième panel a examiné le thème « *L'IA dans un monde en mutation* », en abordant les risques liés au développement technologique et à la polarisation politique. La journée s'est clôturée par un panel d'experts sur « *L'IA dans l'éducation* ».

La deuxième journée a introduit le « Répertoire mondial des ONG de l'UNESCO sur l'éthique de l'IA », suivie d'un panel explorant comment « Responsabiliser la jeunesse pour influencer les politiques ». Une session intitulée « L'éthique comme seule voie possible » a analysé les opportunités liées à l'usage éthique de l'IA et les risques associés à d'autres approches. Enfin, un panel sur la diversité et l'inclusion a conclu les discussions avec le thème « Les multiples visages de l'intelligence artificielle ».

Le Comité de pilotage du Forum comprenait : Prisca Koffi, International Young Catholic Students (IYCS/JECI), Kenya ; Fasika Lachore Laba, International Movement of Catholic Students (IMCS/MIEC) Pax Romana, Éthiopie ; Rémi Loison, Fédération pour l'éducation en Europe (FEDE) ; Marc Neesam, International Baccalaureate Organization (IBO) ; Israel Coelho Quirino, Compañía Latinoamericana por el Derecho de la Educación (CLADE) ; Goran Zelic, Union Internationale de la Marionnette (UNIMA) International.

Le Forum a été ouvert par Gabriela Ramos, Sous-Directrice générale pour les sciences sociales et humaines de l'UNESCO. Il a rassemblé 50 intervenants et panélistes issus de 26 États membres. Parmi eux, 65 % étaient des femmes. L'événement a attiré un public de plus de 250 participants en ligne, provenant de près de 70 pays.

15^e Forum international des ONG : « Transformer les mentalités », tenu à l'UNESCO, Paris, France, les 24 et 25 janvier 2024

Ce Forum avait pour objectif d'identifier non seulement les obstacles, mais aussi les voies permettant de les surmonter afin de lutter contre les discriminations et les inégalités. Le Secteur des sciences sociales et humaines a de nouveau joué un rôle clé dans l'élaboration du programme. La première session a débuté par une présentation des défis mondiaux par sept

membres de la Section pour l'inclusion, les droits et le dialogue interculturel. Elle a été suivie d'un panel multipartite sur le thème « *Approches pour le changement* », puis d'un panel axé sur des programmes et approches pratiques, tels que les systèmes de connaissances autochtones et l'implication parentale dans l'enfance, intitulé « *Construire le changement* ».

Pour la première fois, et conformément à la recommandation de la Conférence internationale de 2022 visant à renforcer les relations avec les États membres, le Forum a organisé un panel dédié aux États membres. Il a réuni le Représentant permanent du Brésil et le Représentant du Gouvernement du Québec à la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO. La dernière session de la première journée portait sur « *Des approches pratiques pour un changement interne* », visant à renforcer les capacités des ONG pour des actions positives.

La deuxième journée s'est ouverte par un panel de jeunes intitulé « *Construire un avenir plus positif* », suivi d'un panel sur « *Les approches pour l'autonomisation des femmes* ». Les sessions suivantes, « *L'innovation au service du changement* » et un « *Atelier participatif sur la conception de changements locaux* », ont précédé une discussion sur les actions transformatrices animée par le professeur Keith McGee, Senior Fellow en Culture et Justice à l'University College London et président de la Guardian Foundation.

La session finale du Forum a mobilisé les ONG en recueillant des engagements d'action et des objectifs de changement transformateur de la part de chaque modérateur de panel.

Le Comité de pilotage du Forum comprenait Janani Ramanathan (Académie mondiale des arts et des sciences), Gilles Pétreault (Organisation Mondiale pour l'Éducation Préscolaire - OMEP) et Caroline de Senneville (Make Mothers Matter). Le Forum était coprésidé par Claire Boursier, membre du Comité de Liaison ONG-UNESCO, et le président de la Conférence internationale des ONG.

Le Forum a été une nouvelle fois inauguré par Gabriela Ramos, Sous-Directrice générale pour les sciences sociales et humaines, et a réuni 48 intervenants et panélistes issus de 21 États membres. Parmi eux, 54 % étaient des femmes.

L'événement a rassemblé 180 représentants d'ONG en présentiel, tandis que plus de 200 participants étaient inscrits en ligne.

Le Comité de Liaison ONG-UNESCO exprime ses remerciements au Secteur des sciences sociales et humaines pour sa contribution financière à la réalisation du Forum, ainsi qu'au soutien de la Division des partenariats.

16^e Forum international des ONG : « Cultures durables », tenu à Abidjan, Côte d'Ivoire, du 12 au 17 avril 2024

Poursuivant le plaidoyer collectif en faveur d'un objectif de développement autonome pour la culture, ce Forum s'est tenu en parallèle du célèbre Festival MASA à Abidjan et a été organisé en partenariat avec le Secteur de la culture de l'UNESCO. Le programme a débuté par un panel sur l'utilisation d'une « *Approche holistique des politiques culturelles* », suivi d'une analyse des Conventions de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Cette analyse a été enrichie par les contributions d'ONG parties prenantes de ces Conventions, mais ne faisant pas partie du réseau officiel des partenaires de l'UNESCO. La

première journée s'est achevée par une session visant à aligner les efforts de plaidoyer mondial en faveur de cet objectif, suivie d'une soirée de musique et de célébration au Festival MASA.

La deuxième journée du Forum a débuté par un discours liminaire du Directeur des politiques et du développement culturels du Secteur de la culture à l'UNESCO. Elle a inclus des panels sur « *La culture dans l'agenda post-2030* » et « *Les enjeux structurels, économiques et régionaux de la culture en Afrique* », ainsi qu'un atelier interactif pour renforcer les capacités d'action des ONG.

Il s'agissait seulement du deuxième Forum « en présentiel » organisé hors du siège de l'UNESCO depuis 2018. Plus de 100 participants se sont rassemblés à Abidjan, rejoints par plus de 400 participants en ligne.

Comme mentionné précédemment, le Comité de Liaison ONG-UNESCO exprime sa reconnaissance pour l'approbation de fonds extrabudgétaires par la Directrice générale de l'UNESCO, permettant une participation élargie.

Les participants présents représentaient 22 pays, dont 12 nations africaines.

Ce Forum a adopté un modèle plus interactif pour les discussions en panels, avec 18 intervenants spécifiques présentés tout au long de l'événement, dont 66 % étaient des femmes. Le Forum a été ouvert par Ernesto Ottone, Sous-Directeur général pour la culture, via lien vidéo.

Le Comité de pilotage comprenait Maria Manjate (Observatoire des politiques culturelles en Afrique), Susana Sardo (Conseil international des traditions de musique et de danse), Silja Fischer (Conseil international de la musique) et Alassane Babylas Ndiaye (Arterial Network). Le Forum était coprésidé par Davide Grosso et Monza Limame Kane, membres du Comité de Liaison ONG-UNESCO.

17^e Forum international des ONG : « Leadership, expérience et expertise africains dans le cadre de la Décennie internationale des sciences pour le développement durable », tenu en ligne les 10 et 11 décembre 2024

Ce Forum visait à célébrer le lancement, en décembre 2024, de la Décennie internationale des sciences pour le développement durable (DISDD), tout en mettant en lumière la force de la science africaine, de ses scientifiques, ainsi que les défis à relever pour garantir une égalité de représentation durant cette Décennie.

Le Forum a été organisé avec succès en partenariat avec le Secteur des sciences naturelles de l'UNESCO, les Commissions nationales pour l'UNESCO du Kenya, du Ghana, d'Afrique du Sud et de l'Ouganda. Le Comité de Liaison ONG-UNESCO exprime sa gratitude au Secteur des sciences naturelles pour avoir pris en charge les coûts d'interprétation liés à cet événement.

Le programme a débuté par une présentation sur la DISDD donnée par le Directeur des politiques scientifiques et des sciences ouvertes du Secteur des sciences naturelles de l'UNESCO. Cela a été suivi d'un panel intitulé « *Coopération africaine pour la littérature scientifique* », avec des représentants des quatre Commissions nationales partenaires. Un panel sur « *La science et la technologie quantiques* » a précédé une session consacrée au « *Renforcement des capacités humaines et scientifiques en hydrologie* », qui a clos la première journée.

La deuxième journée a débuté par un panel sur « *Accélérer l'égalité des genres durant la Décennie* », avec un discours liminaire de l'Honorable Mmapaseka Steve Letsike, Vice-Ministre des Femmes, de la

Jeunesse et des Personnes en situation de handicap du Gouvernement sud-africain. Le panel des jeunes, intitulé « *Promouvoir les sciences pour le développement durable* », a conduit à une réflexion sur « *Comment bâtir une feuille de route vers le succès* », en s'inspirant de l'expérience du Comité de Liaison avec la Décennie de l'Océan. Pour conclure, un lien a été établi entre le premier Forum du mandat et le dernier avec un panel sur « *Nouvelles technologies, neurosciences et besoin d'approches éthiques pour l'innovation* ».

Le Forum était coprésidé par le Dr Peggy Oti-Boateng, Directrice exécutive de l'Académie africaine des sciences, et Abel Basset Ben Hassen, Vice-président du Comité de Liaison ONG-UNESCO et Directeur de l'Institut arabe des droits de l'homme.

Le Comité de pilotage incluait Ramneek Ahluwalia (Higher Health) ; Sama Ghozlan (Fédération internationale des étudiants en pharmacie) ; Samira Yassni (Observatoire marocain des droits des femmes, affilié à l'Alliance internationale des femmes) ; Svetlomira Stoyanova (UNIMA International) ; Olga Legacka, Secrétaire exécutive du Comité de Liaison ONG-UNESCO et Responsable des opérations de l'Association internationale pour l'échange des étudiants en expérience technique (IAESTE).

Le Forum a été inauguré par Lidia Arthur Brito, Sous-Directrice générale pour les sciences naturelles de l'UNESCO, et S.E. l'Ambassadeur Peter K. Ngunjiri, Représentant permanent du Kenya auprès de l'UNESCO. Plus de 210 personnes ont participé en ligne, dont 70 % depuis l'Afrique.

Parmi les 52 intervenants, tous, à l'exception des représentants de l'UNESCO ou du Comité de Liaison ONG-UNESCO, provenaient de 11 pays africains couvrant toutes les régions du continent. 47 % des intervenants étaient des femmes, reflétant peut-être les discussions du Forum sur la nécessité d'accélérer l'égalité des genres dans les secteurs des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques dans la région.

Section 7 : Renforcer le partenariat avec les Commissions nationales pour l'UNESCO

Se référant à la recommandation de la Conférence internationale des ONG de 2022, le Comité de Liaison a élaboré une stratégie visant à établir une coopération plus étroite et plus efficace avec les Commissions nationales durant ce mandat. Cette démarche a commencé par des discussions informelles avec les Commissions nationales ayant précédemment exprimé leur soutien ou leur intérêt pour le travail du Comité ou des partenaires ONG, aboutissant à l'organisation d'un événement majeur dans le *Partnership Hub* lors de la 42^e session de la Conférence générale. Cet événement a inclus des présentations sur la coopération par les Secrétaires généraux des Commissions nationales de Côte d'Ivoire, de France, d'Ouganda et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

En complément des panélistes, des interventions des Secrétaires généraux des Commissions nationales d'Autriche, du Canada, de la Finlande, de l'Allemagne et de la République de Corée ont été bien accueillies par les 92 participants issus des ONG. Comme mentionné précédemment, des réunions bilatérales ont également eu lieu entre le Comité de Liaison et 7 Commissions nationales pendant la Conférence générale.

En reconnaissance du rôle important joué par la Commission nationale française dans le soutien aux ONG en partenariat officiel, le président de la Conférence internationale des ONG a été invité à réviser et à développer le chapitre sur le Comité de Liaison ONG-UNESCO pour la prochaine édition mise à jour du « *Manuel pour les Commissions nationales* » (référence actuelle ERC/RSC/NAC/2007/PI/100), dont la publication est prévue pour le premier semestre 2025.

Profitant d'un déplacement déjà soutenu par son ONG, le président de la Conférence internationale des ONG a rencontré en septembre 2024 les Secrétaires généraux des Commissions nationales du Ghana, du Kenya et de l'Ouganda, obtenant leur engagement pour le développement du 17^e Forum international des ONG.

La Réunion traditionnelle des Commissions nationales, en marge du Conseil exécutif, s'est tenue le 16 octobre 2024 au Siège de l'UNESCO. Le président de la Conférence internationale des ONG y a présenté une intervention aux côtés du Directeur de la Division des partenariats, mettant en lumière les opportunités pour les Commissions nationales de collaborer avec le réseau des ONG partenaires officiels.

Cette présentation a suscité un accueil très positif, accompagné d'interventions des Commissions nationales d'Autriche, de Tchéquie, de Moldavie, des Philippines et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

La présentation a souligné le rôle des ONG comme catalyseurs dans la mise en œuvre des plans d'action et des programmes nationaux, en atteignant des communautés souvent hors de portée directe des Commissions nationales.

Section 8 : Cartographie Thématique des ONG en Partenariat Officiel

En réponse à la recommandation formulée lors de la Conférence internationale des ONG de 2022, le Comité de Liaison, en collaboration avec le Secrétariat de l'UNESCO, a lancé une cartographie thématique multilingue des ONG partenaires officiels. Ce projet ambitieux, à la fois complexe et exigeant en ressources, repose sur la participation active des ONG partenaires. À ce jour, seulement 40 % des ONG en partenariat officiel ont répondu aux appels répétés à contribuer, soulignant l'importance d'un engagement accru pour mener à bien cette initiative.

Il est important de noter que ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien généreux et les compétences techniques de l'*Association Internationale pour l'Échange d'Étudiants pour une Expérience Technique (IAESTE)*, membre du Comité de Liaison. Le Comité de Liaison ONG-UNESCO exprime, au nom de l'ensemble du réseau des ONG partenaires, sa profonde gratitude à l'IAESTE pour son investissement continu et précieux dans cette initiative.

Lancée en 2023 (voir les documents 217 EX/31 et 42 C/41), la cartographie thématique poursuit son objectif de collecter des données détaillées sur les domaines d'expertise, la portée géographique et les actions des ONG partenaires. Elle vise à fournir une base d'informations enrichie et précise, facilitant les synergies et les collaborations entre les ONG et l'UNESCO.

Les premiers résultats reflètent les tendances observées dans l'examen des 65 partenariats sous statut d'association réalisés entre 2020 et 2023. Ainsi, environ :

- **30 %** des ONG collaborent avec l'UNESCO dans le domaine de l'éducation ;
- **25 %** dans la communication et l'information ;
- **23 %** dans les sciences sociales et humaines ;
- **14 %** dans la culture ;
- **8 %** dans les sciences naturelles.

Ces données préliminaires montrent une répartition équilibrée de l'expertise thématique à travers les domaines de compétence de l'Organisation.

En outre, la cartographie thématique permet de recueillir des informations actualisées sur l'expertise fonctionnelle et la portée géographique des ONG. Par exemple :

- **43 %** des ONG répondantes se concentrent sur le plaidoyer ;
- **12 %** agissent comme des plateformes de collaboration et de facilitation ;

- **10 %** fonctionnent comme organisations faîtières ;
- **5 %** se spécialisent dans la mise en œuvre de projets ou de programmes ;
- **2 %** se consacrent à la recherche ou au développement de politiques ;
- **1 %** sont impliquées dans le financement de projets ou des activités philanthropiques.

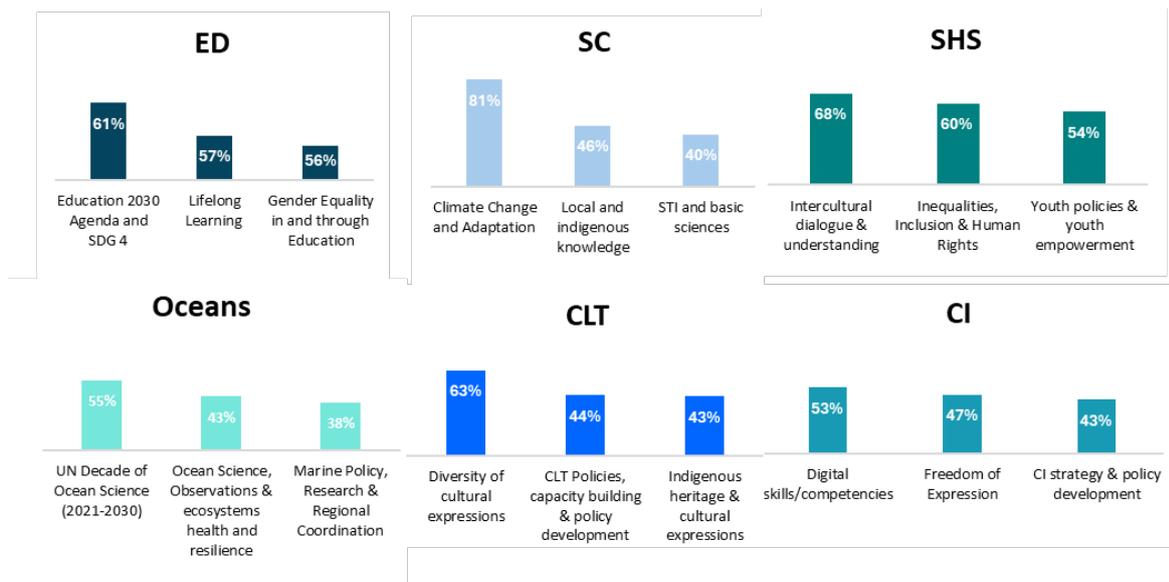
Ces résultats mettent en lumière la diversité des rôles et des contributions des ONG, renforçant l'importance de cette cartographie pour mieux valoriser leur travail et promouvoir des collaborations stratégiques avec l'UNESCO.

Analyse préliminaire de la mise à jour cartographique thématique 2024

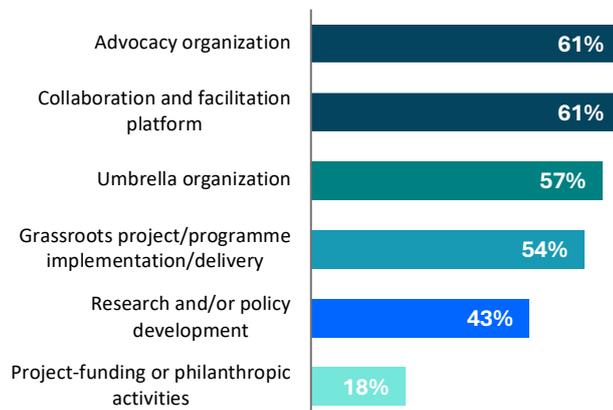
Cette analyse préliminaire est basée sur les réponses de 40 % des ONG du réseau officiel au moment de l'extraction des données.

Les données montrent une activité forte des ONG dans les domaines de compétence de l'UNESCO : 95 % dans l'Éducation (ED), 88 % dans les Sciences sociales et humaines (SHS), 77 % dans la Communication et l'information (CI), 71 % dans la Culture (CLT), 54 % dans les Sciences naturelles (SC), et 24 % dans les Océans.

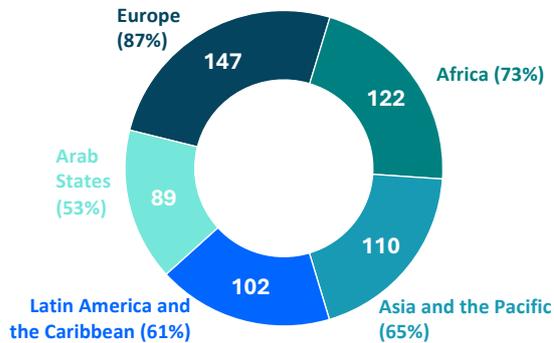
(NB : Les répondants ONG pouvaient sélectionner plusieurs options par question). Les principaux thèmes par programme majeur sont présentés ci-dessous.



En ce qui concerne l'expertise fonctionnelle, plus de la moitié des ONG ont indiqué se concentrer sur le plaidoyer, la facilitation de la collaboration, le soutien à la coordination ou la mise en œuvre de projets de terrain. Les activités nécessitant des connaissances substantielles ou des ressources financières importantes, telles que la recherche, l'élaboration de politiques et le financement de projets, sont moins fréquentes mais restent



notables. En particulier, 18 % des ONG ont indiqué leur engagement dans le financement de projets ou des activités philanthropiques.



En termes de portée géographique, la majorité des ONG répondantes ont indiqué avoir une présence dans plusieurs pays à travers diverses régions, ce qui témoigne d'un engagement géographique large et diversifié. La présence en Afrique (73 %) est particulièrement significative, et 49 % des ONG ont signalé opérer dans les Petits États Insulaires en Développement (PEID).

Section 9 : Priorisation de l'engagement des jeunes

Cherchant à capitaliser sur le travail accompli durant le mandat 2022-2024, au cours duquel le Comité de Liaison avait formé un groupe ad hoc de jeunes représentants issus des ONG pour élaborer des lignes directrices sur le plaidoyer des jeunes auprès de l'UNESCO, l'une des premières décisions stratégiques du Comité en 2023 a été la création d'un Groupe de travail sur la jeunesse. Célie Denez, représentante de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS), a été cooptée comme première Déléguée à la Jeunesse et a collaboré avec l'ancien président Davide Grosso ainsi que la membre du Comité Nelsy Lizarazo pour rédiger le mandat de ce groupe.

Lors de sa première réunion, en juillet 2023, le Groupe de travail a attiré plus de 50 jeunes représentants (âgés de moins de 35 ans) qui ont contribué de manière significative à la préparation du 14^e Forum international des ONG.

Face aux défis liés à la représentation bénévole et aux contraintes professionnelles rencontrées par les jeunes professionnels, Mme Denez a quitté ses fonctions au milieu de l'année 2024. Le Comité de Liaison a alors nommé Jovana Kocevaska, représentante suppléante de l'IAESTE, comme seconde Déléguée à la Jeunesse. Sous sa direction, le Groupe de travail a été revitalisé et s'apprête à jouer un rôle clé lors de la Conférence internationale des ONG de 2024. Un Dialogue stratégique y sera organisé, visant à recueillir des contributions pour enrichir l'apport collectif de la Conférence sur le projet de Programme et Budget (43 C/5).

En 2023, pour la première fois, le Comité de Liaison ONG-UNESCO a été invité à désigner un représentant au Forum des jeunes de l'UNESCO. Une enquête, menée par le Groupe de travail, a recueilli les contributions de 41 jeunes représentants, fournissant une base collective solide pour une représentation au Forum. Conformément aux exigences géographiques et linguistiques du Secteur de la jeunesse de l'UNESCO, Melissa Mejía Flórez, de l'ONG New Humanity, a été sélectionnée pour représenter le Comité de Liaison. Elle s'est distinguée par plusieurs interventions percutantes qui ont mis en lumière les priorités identifiées dans le questionnaire.

Certaines ONG ont suggéré d'accorder davantage d'attention au dialogue intergénérationnel, plutôt que de se focaliser sur un Groupe de travail ou un panel de jeunes. Bien que ce type de dialogue soit effectivement essentiel et mérite d'être encouragé, il est tout aussi important de maintenir un espace dédié aux jeunes pour garantir une discussion collective et représentative

de leurs diverses expériences. Cela permet d'assurer que les objectifs et les résultats des processus ne laissent personne de côté.

Section 10 : Consultation collective des ONG sur l'Éducation 2030

La Consultation collective des ONG sur l'Éducation 2030 (CCNGO/ED2030) est un mécanisme clé d'inclusion de la société civile dans le cadre d'action de l'UNESCO pour l'Objectif de Développement Durable 4 de l'Agenda 2030. Le Comité de liaison ONG-UNESCO occupe un siège ex officio au sein du Groupe de coordination de la CCNGO/ED2030, actuellement occupé par Abdel Basset Ben Hassen, Vice-président du Comité de liaison. Le Comité favorise la participation des ONG, facilite les synergies thématiques, assure la représentation lors des événements de coordination et plaide pour les priorités de la CCNGO/ED2030. En abordant des thèmes tels que la durabilité, l'inclusion culturelle et l'éducation en situations d'urgence, le Comité aligne ses efforts sur les objectifs de la CCNGO et soutient des initiatives telles que le suivi du Sommet pour la transformation de l'éducation et le partenariat pour l'éducation verte.

En 2024, une réalisation importante a été le relancement d'une enquête évaluant les progrès et défis des Organisations de la société civile (OSC) dans la mise en œuvre de l'ODD4 depuis le Sommet de la Transformation de l'Éducation de 2022. Les résultats, présentés lors de la Réunion mondiale sur l'éducation (GEM) à Fortaleza, au Brésil, ont fourni des éclairages précieux pour atteindre une éducation inclusive et de qualité. La collaboration du Comité avec la CCNGO/ED2030 souligne son rôle essentiel dans la promotion des objectifs partagés pour le développement durable et l'éducation. En encourageant l'engagement des ONG et en amplifiant la voix de la CCNGO/ED2030 dans les forums de l'UNESCO, le Comité de liaison aide à combler le fossé entre l'UNESCO, la société civile et les mécanismes mondiaux de l'éducation.

Section 11 : Communication

L'un des défis les plus importants auxquels est confronté le Comité de liaison est la capacité en ressources humaines techniquement qualifiées. Le site web du Comité est géré par le président de la Conférence internationale des ONG et le secrétaire exécutif du Comité de liaison ONG-UNESCO, ce qui permet d'économiser de l'argent mais demande aussi du temps.

Le site web a été mis à jour régulièrement tout au long du mandat et est entièrement disponible en anglais et en français en parallèle. En 2023, le site web du Comité de liaison a reçu 13 241 visiteurs uniques (c'est-à-dire des ordinateurs ou appareils spécifiques se connectant au moins une fois, les doublons n'étant pas comptés). Au 18 décembre 2024, ce nombre est passé à 16 619 visiteurs uniques en 2024. Il s'agit d'une augmentation d'environ 65 % par rapport au mandat de deux ans précédent. 34 événements ont été téléchargés par les ONG sur le site web au cours du mandat de l'actuel comité de liaison. Malheureusement, en raison de la capacité limitée, ces événements n'ont pas toujours été téléchargés aussi rapidement que nous l'aurions souhaité.

Section 12 : Statut Juridique

Au cours du mandat 2020-2022, la législation européenne mise à jour en matière juridique et financière a posé un défi pour le Comité de liaison ONG-UNESCO, qui a dû établir une forme de statut juridique propre. La 2022e Conférence internationale des ONG a demandé au Comité de liaison entrant de prendre en considération cette question, et des travaux ont été menés en conséquence. Cela était crucial car, selon la législation actuelle, et sans entité juridique enregistrée, le Comité de liaison ONG-UNESCO risquait de perdre son compte bancaire, ne pourrait pas accepter de dons d'autres parties prenantes, ne pourrait pas souscrire d'assurance pour les événements, et ferait face à d'autres défis similaires.

Un processus important de recherche et de préparation a été entrepris, y compris en collaboration avec le Secrétariat de l'UNESCO, en consultant le bureau des Affaires juridiques, et en envisageant le nombre limité d'options disponibles pour une organisation telle que le Comité de liaison. Nous sommes heureux de rapporter que le Comité de liaison ONG-UNESCO a désormais obtenu un statut juridique enregistré, et le Comité actuel exprime sa satisfaction de laisser l'avenir du Comité plus sûr et plus sécurisé pour ceux qui nous suivront au service du réseau des ONG en partenariat officiel.

Section 13 : Célébration des journées internationales

La célébration des Journées internationales est depuis longtemps une caractéristique de l'action de la société civile dans le monde. De nombreuses ONG ayant le statut de partenaire officiel de l'UNESCO ont joué un rôle déterminant dans les campagnes pour la création et l'adoption de ces Journées internationales par les Nations Unies et ses agences et organisations. L'un des points de vue adoptés par ce Comité de liaison depuis le début est que nous n'existons pas pour remplacer les ONG, mais plutôt pour soutenir l'engagement et la coopération avec l'UNESCO. À cette fin, le Comité de liaison ONG-UNESCO a offert le soutien demandé par les groupes informels d'ONG célébrant les Journées internationales, notamment en assistant aux événements, en fournissant des lettres de soutien et des interventions ou remarques par vidéo. Les réalisations et les succès de ces groupes ne sont pas ceux du Comité de liaison, et comme nous ne cherchons pas à priver les ONG de leur reconnaissance en tant que telles, ces activités ne sont pas mentionnées dans le présent rapport d'activités du Comité de liaison ONG-UNESCO.

Section 14 : Finances (Rapport du Trésorier du Comité de Liaison ONG-UNESCO)

Dans le cadre de la mission qui m'a été confiée par les représentants des ONG élus au comité de liaison et en conformité avec les prescriptions légales et statutaires, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes du Comité de liaison ONG-UNESCO. Ces comptes ont été arrêtés au 15 décembre 2024 pour un exercice débuté le 1er janvier 2023, couvrant ainsi une période de 24 mois.

Le Comité de liaison ONG-UNESCO est une émanation des *Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les organisations non gouvernementales*. Il s'agit d'une association de fait, dont la gestion repose sur une comptabilité de trésorerie.

La méthode de comptabilité de trésorerie consiste à enregistrer les recettes et les dépenses au moment où les flux financiers se réalisent. Les recettes sont donc comptabilisées à chaque encaissement, tandis que les dépenses le sont à chaque décaissement.

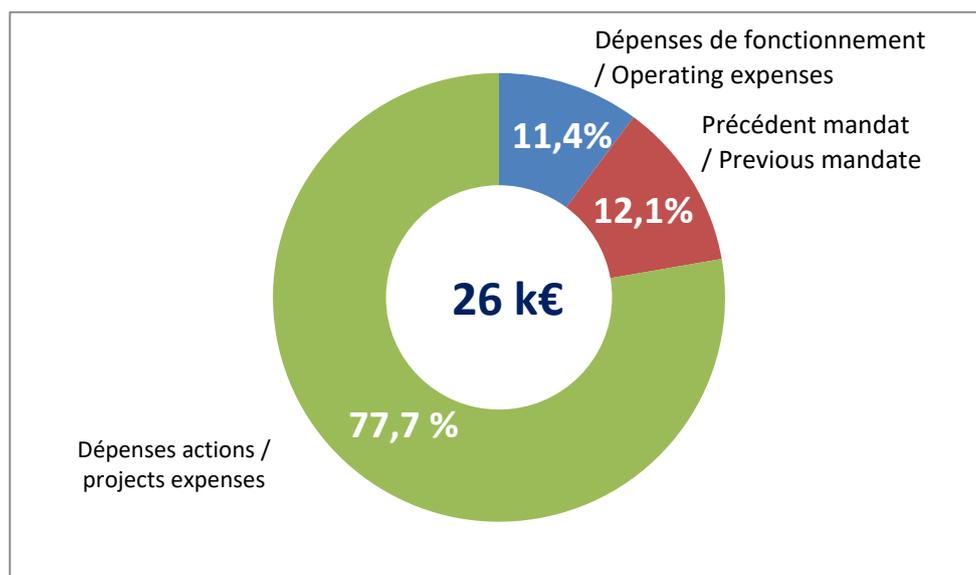
Comme mentionné précédemment, les comptes ont été arrêtés au 15 décembre afin de permettre leur présentation lors de la Conférence internationale des ONG prévue du 17 au 19 décembre. Il convient toutefois de préciser qu'il s'agit d'un résultat provisoire. Les comptes définitifs seront arrêtés au 31 décembre 2024.

Un compte de résultats est annexé au présent rapport financier. Par conséquent, mes observations se limiteront à des remarques synthétiques ainsi qu'à des informations complémentaires utiles à la compréhension des comptes.

Les montants mentionnés dans ce rapport sont exprimés en euros.

Au titre du mandat 2023/2024, le budget total du Comité s'élève à plus de **26 000 euros**, répartis comme suit :

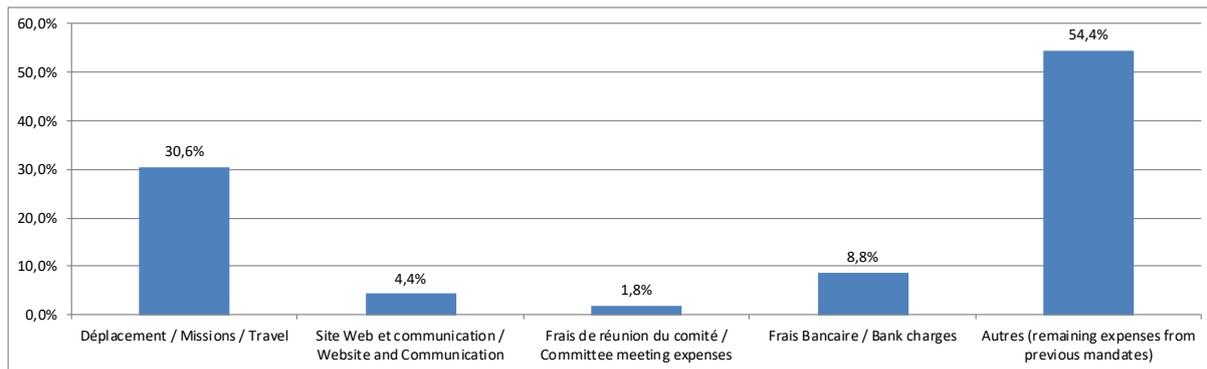
- **2 640 euros** pour des dépenses de fonctionnement,
- **3 150 euros** concernant des dépenses liées au précédent mandat du Comité,
- **20 224 euros** affectés aux actions menées par le Comité durant cet exercice.



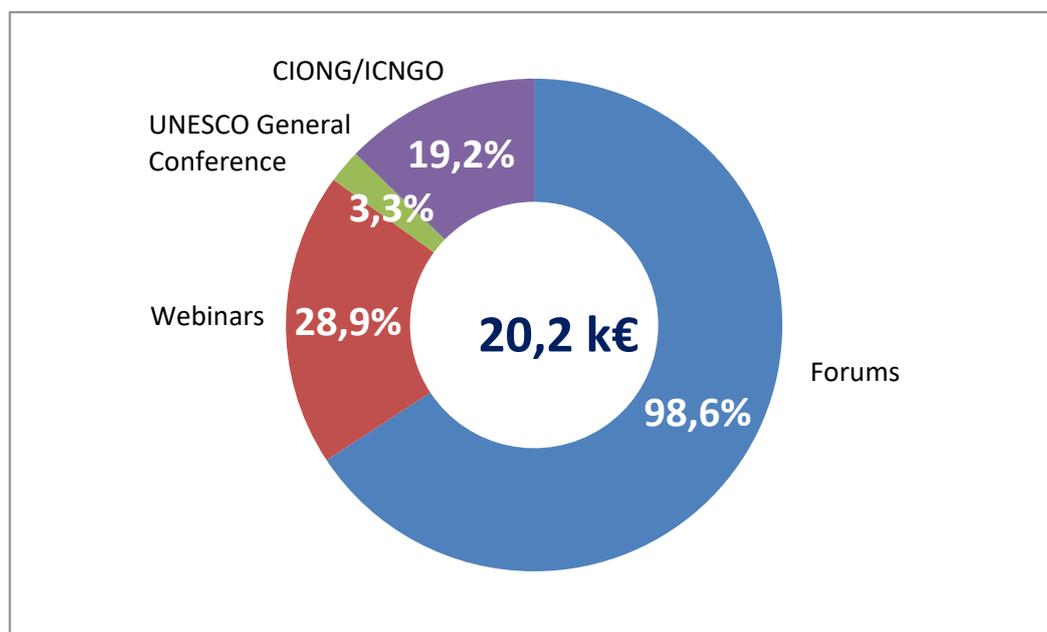
En d'autres termes, près de 78% des dépenses ont été consacrées à nos actions.

Les frais généraux du Comité se composent principalement des dépenses liées à l'organisation des réunions, aux déplacements du président ou des membres du Comité, ainsi qu'aux frais de communication et de gestion du site Internet.

Par ailleurs, le Comité a également dû assumer le règlement de dépenses engagées au cours du précédent mandat (2021/2022). Ces dépenses concernent notamment des frais liés à la Conférence internationale des ONG de 2022 et au 13^e Forum international des ONG, organisé à Ottawa, au Canada, les 21 et 22 novembre 2022.



Les dépenses d'actions pour le mandat 2022/2024 concernent les frais d'organisation de la conférence internationale des ONG pour 2,6 keuros, des 4 forums pour 13,3 keuros, des activités du comité de liaison lors de la conférence générale de l'UNESCO pour 0,5 keuros, et de l'organisation de divers Webinaire pour 3,9 keuros.



Il convient de noter que, sur les 13,3 k€ de dépenses consacrées à l'organisation des forums, près de 10 k€ ont été dédiés au **16^e Forum international des ONG**, organisé en partenariat officiel avec l'UNESCO sur le thème « *Cultures durables* ». Cet événement s'est tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire) les 15 et 16 avril 2024.

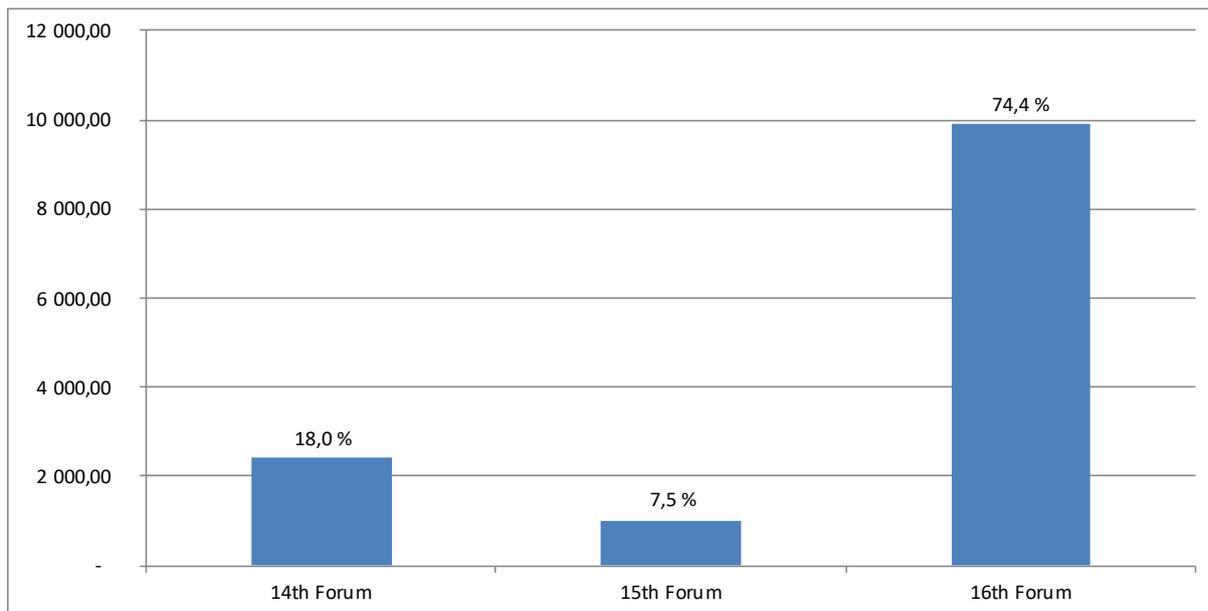
Le **15^e Forum international des ONG**, également en partenariat officiel avec l'UNESCO, s'est déroulé sur le thème « *Transformer les mentalités* ». Cet événement, organisé les 24 et 25 janvier 2024 au Siège de l'UNESCO à Paris, a bénéficié des infrastructures mises à disposition par l'UNESCO, ce qui a permis de limiter les dépenses logistiques.

Quant au **14^e Forum international**, sur le thème « *IA & Jeunesse* », ainsi que le **17^e Forum**, sur le thème « *Leadership, expérience et expertise africaines dans la Décennie internationale des sciences au service du développement durable* », ces deux forums ont été organisés en ligne. Les dépenses associées ont principalement concerné les frais d'interprétariat.

De même, les frais liés à l'organisation et au déroulement des webinaires sont principalement constitués de dépenses d'interprétariat.

Les dépenses liées à l'interprétariat français/anglais constituent aujourd'hui l'une des principales charges du comité. L'interprétation simultanée joue un rôle essentiel lors de nos événements (forums, conférences et webinaires), car elle garantit une communication fluide et efficace entre les participants.

En éliminant les barrières linguistiques, elle favorise un échange immédiat et sans entrave d'idées et d'informations. De plus, l'interprétation simultanée contribue à créer un environnement inclusif, permettant à tous les participants de s'exprimer et de s'impliquer activement sur un pied d'égalité. Cela renforce la collaboration internationale entre les ONG et soutient notre mission commune.



Les frais liés au 17^e Forum n'ont pas encore été comptabilisés en raison de l'absence des factures correspondantes. Cependant, ce forum a bénéficié d'un soutien financier du secteur des sciences (produits à recevoir), qui permettra de couvrir l'ensemble des coûts associés à cet événement.

Au niveau des produits, les recettes du Comité de liaison proviennent exclusivement des contributions volontaires des ONG, qui ont rapporté près de **30 k€** sur les deux dernières années, marquant une augmentation significative de **55 %** par rapport au précédent mandat.

Vous trouverez, en annexe, la liste des ONG ayant effectué une contribution volontaire au cours de cette période. Nous leur adressons nos sincères remerciements pour leur soutien précieux, qui a permis la réalisation des initiatives et des actions menées par le Comité de liaison tout au long de ce mandat.

En outre, les produits financiers générés par le placement de la trésorerie du Comité sur un livret A s'élèvent à 254,25 euros.

Au-delà de l'apport financier résultant des contributions volontaires des ONG, il convient de souligner le soutien direct du Secrétariat de l'UNESCO, qui a contribué activement aux activités du Comité. Ce soutien s'est traduit par le financement de certaines dépenses, notamment la location de salles, la prise en charge des frais de traduction, et d'autres services logistiques essentiels. Ce soutien financier et logistique a notamment contribué de manière déterminante

à la mise en œuvre du programme du 16e Forum international des ONG, qui s'est tenu à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en apportant une aide extrabudgétaire significative pour son organisation.

Cela a également été le cas de l'ONG "Associated Country Women of the World" à laquelle appartient le président Nick Newland. En effet, pour l'accompagner et le soutenir dans l'exercice de ses fonctions de président, cette ONG a pris en charge de nombreuses dépenses liées à son rôle au sein du Comité de liaison.

Le Comité de liaison dispose de trois comptes bancaires : deux comptes courants et un livret d'épargne. Au 15 décembre 2024, les soldes de ces comptes s'élèvent respectivement à **858 USD, 9 203,98** et **29 816,30 euros**.

Trésorerie / Cash		
Solde au 31 décembre 2022		
	Compte en EUR	31 321,20 €
	Compte en USD	\$858
	Livret A	4 562,05 €
Solde au 15 décembre 2024		
	Compte en EUR	9 203,98 €
	Compte en USD	\$858
	Livret A	29 816,30 €

Tout au long de ce mandat, le Comité de liaison a fait preuve d'une rigueur financière exemplaire dans la gestion de son budget. En optimisant ses ressources, il a su limiter au maximum ses frais de fonctionnement, permettant ainsi d'organiser un nombre maximal d'actions. Toutes les dépenses non essentielles ont été soigneusement évitées, et l'expertise ainsi que les moyens des membres du Comité ont été mobilisés pour réduire les coûts chaque fois que cela était possible.

Pour la première fois depuis la mise en œuvre des nouvelles directives, le mandat du Comité de liaison présente un résultat financier positif. En effet, à ce jour, le compte de résultat dégage un excédent de près de **3 k€**, en contraste avec le déficit de **15 k€** enregistré lors du précédent mandat.

Cependant, ce résultat bénéficiaire ne doit pas occulter un problème de fond : les ressources propres du Comité de liaison, principalement issues des contributions volontaires des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO, ne suffisent pas à financer, comme le prévoient les *Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les organisations non gouvernementales*, l'organisation biennale de *Forums des ONG* sur des thèmes prioritaires du programme de l'UNESCO.

Par exemple, pour le **17e Forum international**, organisé en ligne sur le thème « *Leadership, expérience et expertise africaine dans la Décennie internationale des sciences au service du développement durable* », le Comité a pu bénéficier d'un soutien financier du secteur des sciences, ce qui a permis de couvrir les coûts associés.

Pour assurer une meilleure durabilité des actions du Comité, il sera indispensable, à l'avenir, de prévoir des financements externes pour l'organisation des forums ou des webinaires.

Par ailleurs, les efforts de rationalisation des coûts de fonctionnement devront être poursuivis afin de maintenir, à moyen terme, un équilibre financier en adéquation avec les ressources

disponibles. Cela permettra de garantir la pérennité des activités tout en respectant les objectifs définis par le partenariat avec l'UNESCO.

Section 15 : Réunions du Comité de liaison ONG-UNESCO

Au cours du mandat 2022-2024, le Comité de liaison ONG-UNESCO a tenu une réunion en format hybride (immédiatement après la Conférence internationale des ONG de 2022) et 11 réunions en ligne. Par ailleurs, l'exécutif du Comité, composé du président, des deux vice-présidents, du secrétaire exécutif et du trésorier, s'est réuni neuf fois au cours du mandat. D'autres réunions plus restreintes ont été organisées sur une base ad hoc pour traiter de questions ou d'activités spécifiques. Les procès-verbaux et les rapports des réunions sont publiés sur le site web du Comité de liaison en anglais et en français.

Section 16 : Conférence internationale des ONG de 2024

Le dernier acte du programme de travail 2022-2024 consiste à organiser la Conférence internationale des ONG de 2024. Ce programme, dont le thème est « Renforcer les capacités d'action », met en lumière tout le travail des ONG en partenariat officiel et du Comité de liaison dans l'alignement de nos programmes, dans le but ultime de renforcer la représentation, la diversité et l'action.

Reflétant notre intention d'aborder les priorités programmatiques de l'UNESCO, le programme comprenait 50 intervenants participant en personne et en ligne, dont 33, soit 66%, étaient des femmes ; 18, soit 36%, étaient des jeunes ; et 9, soit 18%, étaient originaires d'Afrique.

Nous remercions vivement tous les intervenants et panélistes, ainsi que le représentant du directeur général, M. Xing Qu, directeur général adjoint de l'UNESCO. Outre les plus de 275 représentants d'ONG et de la société civile, nous saluons la présence significative des États membres et des commissions nationales pour l'UNESCO, qui sont à nos côtés pour garantir notre espace à l'UNESCO.

Conclusion

Comme indiqué dans le début de ce document, la base de notre programme de travail pour 2022-2024 était l'ensemble des recommandations adoptées par la Conférence internationale des ONG de 2022. En tant que Comité, nous sommes fiers de dire que nous avons donné suite à toutes ces recommandations et renforcé de manière significative la reconnaissance des ONG en tant que partenaires cruciaux pour les priorités programmatiques de l'UNESCO.

Il est important de reconnaître l'assistance significative offerte au Comité de liaison ONG-UNESCO par le Secrétariat de l'UNESCO. La Division des partenariats, sous la direction de Julien Pellaux, est l'ardent défenseur des ONG au sein de l'UNESCO, et on ne saurait trop insister sur le soutien intellectuel et administratif apporté par la Section des partenariats avec la société civile. Le chef de la Section, Sabina Colombo, est bien connue de toutes les ONG de l'UNESCO et sa conviction personnelle et profonde dans la contribution de la société civile est sans égale. Le Comité de liaison ONG-UNESCO remercie très sincèrement Julien et Sabina, ainsi que Luis-Alberto Vargas Rojas, et tout le personnel de la Division des partenariats et du Bureau de la planification stratégique qui ont contribué à notre programme de travail au cours des deux dernières années.

Nous pensons que les ONG sont les catalyseurs de l'action, de la mise en œuvre, de la réalisation et de la réussite de notre objectif commun de paix. Pour atteindre cet objectif, l'énergie des ONG doit continuer à être mobilisée aux côtés de toutes les autres parties prenantes de l'écosystème des Nations Unies. En effet, ce sont ces organisations non

gouvernementales en partenariat officiel avec l'UNESCO qui jouent le rôle le plus important dans le cadre de la société civile ; le Comité de liaison est un organe qui soutient, encourage et met en lumière les activités des ONG, mais qui ne les remplace pas. Les ONG doivent renforcer leurs actions de plaidoyer au sein de l'UNESCO, chacune utilisant ses réseaux d'influence et les résultats de ses activités, pour plaider en faveur du changement.

Nous espérons que le prochain Comité de liaison, élu par la Conférence internationale des ONG de 2024, poursuivra l'approche d'alignement sur les priorités et les programmes de l'UNESCO à travers le prisme de l'inclusion et de la diversité, adoptée en 2020 et poursuivie avec passion depuis lors.

Ce fut un honneur de vous servir, vous, la famille des ONG à l'UNESCO, au cours des deux dernières années.

Respectueusement soumis à la Conférence internationale des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO de 2024, le 18 décembre 2024.

Le Comité de Liaison ONG-UNESCO

Nick Newland, Président de la Conférence Internationale des ONG

Dr Teresa Kennedy, Vice-Présidente, Liaison auprès du IOC/UNESCO

Abdel Basset Ben Hasen, Vice-President, Liaison auprès du CCNGO/ED2030

Olga Legacka, Secrétaire Exécutive

Cyril Noirtin, Trésorier

Claire Boursier

Davide Grosso

Insa Babylas Ndiaye

Yibo Liu

Nelsy Lizarazo

Petya Zelenski